

■ **Acro bat JDL Sàrl**, à La Tour-de-Peilz, chemin du Gregnolet 70. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 30 décembre 2003. But: exécution de travaux acrobatiques du bâtiment; toute activité relative à l'exploitation d'une entreprise générale de construction. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 30 décembre 2003: matériel d'exploitation et véhicule automobile pour CHF 20'000, acceptés pour ce prix, somme imputée sur le capital social. Associés: Légeret Jean-Daniel, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Légeret Brigitte, avec une part de CHF 1'000, sans signature, tous deux de Chexbres, à La Tour-de-Peilz. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 516 du 20.01.2004  
(02087174 / CH-550.1.037.704-1)